



Piscine Communautaire à le St Esprit



ATHLETIC SWIM

3ème Edition

Samedi 28 Octobre à 9H30



Tarif
5€

ENCHAÎNEMENT

NATATION

- ✓ 6 à 8 ans = 25 m
- ✓ 8 à 10 ans = 50 m
- ✓ 10 à 12 ans = 100 m
- ✓ 13 à 15 ans = 150 m



COURSE

- ✓ 6 à 8 ans = 280 m
- ✓ 8 à 10 ans = 560 m
- ✓ 10 à 12 ans = 840 m
- ✓ 13 à 15 ans = 1 120 m

Maillot de bain et bonnet obligatoires

✓ Participez et contribuez
à un don à notre partenaire Amazones

Chaussures de course obligatoires



INFOS

Renseignements au 0596 30 12 96

piscine@soges972.fr

Quartier Gueydon Ravinière, 97270 St Esprit

Soges972sport

PLACES LIMITÉES !

Préinscription par téléphone
inscription sur place jusqu'au 21/10

FORMULAIRE INSCRIPTION

Le samedi 28 Octobre 2023

Tarif : 5,00 euros

Début des inscriptions : le **jeudi 28 Septembre 2023 à partir de 8h30**

Date limite des inscriptions : le **samedi 21 Octobre 2023 à 16h30**

Participant mineur

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe :

Age :

Pratique sportive : ☐ Aucune ☐ Occasionnelle ☐ Régulière ☐ Compétitive

Représentant légal

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Souhaitez-vous être informé des prochaines animations : ☐ Oui ☐ Non

COURSES

☐ Catégorie 6 à 8 ans

- 25 mètres nage libre + 280 mètres CAP

☐ Catégorie 8 à 10 ans

- 50 mètres nage libre + 560 mètres CAP

☐ Catégorie 10 à 12 ans

- 100 mètres nage libre + 840 mètres CAP

☐ Catégorie 13 à 15 ans

- 150 mètres nage libre + 1120 mètres CAP

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e).....responsable légal de
l'enfant.....l'autorise à participer à
l'Animation organisée par la SOGES.

☐ je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve

Date :

Signature :



RÈGLEMENT

Epreuves, distances et catégories d'âges.

-2 épreuves par catégories d'âge, de 6 à 15 ans :

Catégories d'âges	Natation	Course à pied
Enfants de 6 à 8 ans	25 m	280 mètres
Enfants de 8 à 10 ans	50 m	560 mètres
Enfants de 10 à 12 ans	100 m	840 mètres
Enfants de 13 à 15 ans	150 m	1120 mètres

Courses

8h45 : Arrivée et accueil de tous les participants/Présentation parcours

9h15 : Départ de la course pour la catégorie **6 à 8 ans**

- **25 mètres nage libre + 280mètres (1 tour du bâtiment)**
- 24 participants maximum (4 séries de 6)

10h : Départ de la course pour la catégorie **8 à 10 ans**

- **50 mètres nage libre + 560 mètres (2 tours du bâtiment)**
- 24 participants maximum (4 séries de 6)

10h45 : Départ de la course pour la catégorie **10 à 12 ans**

- **100 mètres nage libre + 840 mètres (3 tours du bâtiment)**
- 24 participants maximum (4 séries de 6)

11h30 : Départ de la course pour la catégorie **13 à 15 ans**

- **150 mètres nage libre + 1120 mètres (5 tours du bâtiment)**
- 24 participants maximum (4 séries de 6)

Les 2 disciplines s'enchaînent sans arrêt du chronomètre, du départ à l'arrivée avec la transition.

INSCRIPTIONS ET DOCUMENTS

Les inscriptions sont ouvertes à partir du jeudi 28 septembre 2023. Aucune inscription par téléphone ne sera acceptée et il sera possible de s'inscrire sur place le jour de l'épreuve si le quota n'est pas atteint.

Le règlement de l'activité (5,00 euros) se fait le jour de l'inscription.

Le nombre de concurrents maximum est fixé à 96 participants.

La date limite des inscriptions est fixée au samedi 21 octobre 2023 (l'organisateur se réserve le droit de reporter cette date).

Le formulaire d'inscription est disponible via le site internet de la SOGES /rubrique Actualités/News.

Briefing : 9h15 : Arrivée et accueil de tous les participants/Présentation parcours

* Les parcours natation s'effectuent dans le bassin sportif. Chaque plot représente un participant.

* Une barrière de sécurité indiquera la limite de retour du parcours de la course.



COURSE A PIED

Durant le parcours course à pied, les concurrents peuvent courir ou marcher. Le port de chaussures de sport est obligatoire.

NATATION

Pour la natation, les participants devront être en maillot de bain et bonnet de bain. Les lunettes sont autorisées

SECURITE

La sécurité sera assurée par les employés de la piscine.

RECOMPENSES :

Une récompense sera attribuée à chaque participant.

ANNULATION ANIMATION

En cas de force majeure, de décision préfectorale, d'évènement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants, la piscine se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve. En cas d'annulation de l'épreuve pour cause d'épidémie, d'évènement climatique ou de catastrophe naturelle aucun remboursement ne sera possible.

RESPONSABILITÉ

ASSURANCE

Conformément à la loi, la piscine SOGES est couverte par une assurance RC mais il appartient à chaque participant de vérifier qu'il est couvert par sa propre assurance (assurance scolaire couvrant les activités extra-scolaire).

La piscine décline toute responsabilité en cas d'accident, de défaillance provoquée par un mauvais état de santé, de perte ou de vol de matériel.

DROITS A L'IMAGE

Par sa participation à l'épreuve de l'animation de la piscine, chaque parent de participant autorise expressément l'organisation ainsi que les ayant droits, tels que partenaires et médias, à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire en totalité ou en partie, à exploiter, son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de cet évènement en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve, et ce sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à des exploitations directes ou dérivées par les dispositions.

ENGAGEMENT CONTRACTUEL

Par son inscription, chaque participant atteste du fait qu'il a pris connaissance de ce règlement 2023 et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.